

GRANCY-INFO

DECEMBRE 2018

FETE DE NOËL

Nous vous rappelons que la fête de Noël du village se déroulera à l'église le **mercredi 19 décembre 2018 à 19h30**. Puis le vin chaud vous sera servi à la salle villageoise.



RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Pendant la période des fêtes de fin d'année, les ramassages des déchets ménagers auront lieu : les **mercredi 26 décembre 2018 et jeudi 3 janvier 2019**.



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOEL

Un ramassage spécial des sapins sera effectué par M. Baumann, employé communal, le **mercredi 9 janvier 2019**. Veuillez les déposer aux endroits habituels.



FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL PENDANT LES FETES

Le bureau communal sera fermé du **lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019**. Réouverture le mardi 8 janvier 2019 à 15h30.



VENTE DE VERRES

La Municipalité a commandé une nouvelle série de verres à vin 12 cl décorés avec les armoiries de la commune. Ils sont en vente au bureau communal, en carton de 6 pour le prix de fr. 36.-.



DENEIGEMENT

Au niveau communal, la Municipalité rappelle que les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau communal de 7 heures à 22 heures (comme cela est le cas pour le Canton).

Les automobilistes sont priés de prendre leurs dispositions pour emprunter la route en dehors des heures susmentionnées. Les équipements hivernaux des véhicules sont vivement recommandés voire même indispensables.

Une nouvelle fois, nous insistons pour rappeler que la route communale – Grancy-Vullierens et les chemins AF ne sont ni déneigés ni salés. Les usagers qui s'engagent sur ces tronçons le font à leurs risques et périls et sous leur entière responsabilité.



BAL DU NOUVEL-AN ET SOIREE CHOUCROUTE

La Municipalité communique qu'elle a autorisé les deux «Événements» suivants et qu'elle encourage chacune et chacun à y participer :

- Le bal du Nouvel-An qui aura lieu le mardi 1^{er} janvier 2019, organisé par la Société de Jeunesse
- La soirée choucroute le samedi 12 janvier 2019, organisée conjointement par la Fine Douille (Société de tir) et l'Echo de la Risaz (Chœur d'hommes)

Elle remercie d'ores et déjà la population du bon accueil réservé aux manifestations susmentionnées ainsi que de sa compréhension envers les nuisances sonores qui pourraient en découler.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Ce « Grancy-info » étant le dernier de l'année, les autorités communales souhaitent à chacune et chacun de passer de joyeuses fêtes, ainsi que beaucoup de joie et de satisfaction pour l'année 2019.

La Municipalité

